

Réunion du 8 avril 2014, à 19h00  
Siège social CSDN, salle L'Aventurier  
1860, 1<sup>ère</sup> Avenue, St-Romuald (Québec)  
G6W 5M6



**PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :**

Comité exécutif :

Catherine Nadeau, présidente et substitut au Comité de parents  
Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au Comité de parents  
François Gassion, trésorier  
Catherine Rollier, secrétaire

Louis Bernier  
Carole-Anne Hamel

Freddy Ntako  
Nadia Tremblay

**PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTS :**

Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel non enseignant  
Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services complémentaires

**REPRÉSENTANTES D'ORGANISME PRÉSENTES :**

Isabelle Bond, CRDI-CA

**ABSENCES :**

Ève Lapointe, parent  
Francine Mainguy, parent  
Annie Sirois, parent  
Myriam Breton, représentante des enseignants  
Danielle Dubé, représentante des directions d'école  
Lise Fortier, représentante A.P.H.L.  
Représentant personnel de soutien

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Ouverture de la réunion à 19h08. Il y a quorum.  
Madame Catherine Nadeau préside la rencontre, elle souhaite la bienvenue aux membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Louis Bernier et appuyé par madame Carole-Anne Hamel que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

**8.4** Demande de service lors d'une hospitalisation

**8.5** Bilan de l'année

**8.6** Conférence

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2014**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Freddy Ntako et appuyé par monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

**5 point 8.2** Ajouter Il faut

**9.3** 2<sup>ème</sup> paragraphe, changer président pour vice-président

**12** Changer président pour vice-président

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

#### **7. PLAN D'ACTION 2013-2014**

Salon des parents. La présidente et certains parents absents lors de la rencontre du 24 février s'expriment à ce sujet. C'est une excellente idée mais, ils trouvent que ce n'est pas réalisable pour février 2015 et le délai pour demander des fonds est trop court puisque le budget 2014-2015 doit être présenté à la fin avril. Il est préférable d'arrimer le plan d'action avec ce projet. Un membre propose d'avoir un kiosque lors de l'événement de la rentrée au stade Honco. La CSDN peut appuyer le comité. La présidente suggère aux membres de réfléchir à ce qu'ils veulent pour ce kiosque, il faut clarifier nos attentes et donner un mandat clair à la CSDN.

#### **9.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Demande du Comité de parents (CP) des statistiques des PI par école. La présidente a envoyé une lettre au président du CP lui demandant les motifs de cette demande. Le président du CP a répondu qu'il peut s'avérer utile pour les parents de connaître le nombre de plans d'intervention de leur établissement afin de déterminer si cette clientèle mérite une attention accrue dans leur école, comme les EHDAA représentent une proportion relativement faible de la population étudiante totale d'un établissement, il se peut que les besoins exprimés par ces élèves et leurs parents, notamment lors de consultations sur le projet éducatif, soient dilués parmi les besoins exprimés par les autres élèves et parents.

Malgré l'assurance du président du CP que, ces informations ne serviront qu'à alimenter et à éclairer la réflexion des membres du CP et des parents des conseils d'établissements qu'ils représentent, les membres de la CSDN et certains parents du CCEHDAA ne souhaitent pas que ces informations soient transmises car la diffusion de ces statistiques ne permet pas de savoir si les sommes dévolues sont bien réservées aux EHDAAs. Madame Martine Sénéchal propose d'expliquer comment ces sommes sont réparties lors d'une prochaine réunion et les membres du CP vont être invités. La présidente va répondre au CP.

## **6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Les membres ont lu les règles de régie interne. La présidente suggère quelques modifications.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Carole-Anne Hamel et appuyé par monsieur Louis Bernier que les règles de régie interne soient adoptées avec les modifications suivantes : page 11, Section 3, article 5.2 Canaux de communication, 2<sup>ème</sup> paragraphe. Changer membre de la communauté pour membre d'organisme.

Page 13, Section 4, article 6 Quorum, 3<sup>ème</sup> paragraphe. Délai de 15 minutes pour 30 minutes.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

## **7. PLAN D'ACTION 2013-2014**

La présidente a préparé un descriptif des sous-comités, le document est transmis aux membres.

Un membre suggère d'inclure les codes utilisés par le MELS dans le plan d'action et que ces codes soient expliqués aux membres des conseils d'établissements.

Le plan d'action change d'appellation pour plan d'orientation.

### **RÉSOLUTION CCEHDAA-2013-2014-003**

Attendu que le Comité consultatif EHDAAs a préparé un Plan d'orientation pour soutenir ses attentes;

Attendu que le Comité consultatif EHDAAs a besoin d'un outil de référence pour orienter ses dossiers;

Il est proposé par monsieur Louis Bernier, appuyé par monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay et résolu:

Que le Plan d'orientation devienne l'outil de référence du Comité consultatif EHDAAs.

Adoption à l'unanimité.

La présidente suggère aux membres d'amorcer une réflexion sur le Salon des parents, le kiosque du stade Honco servira de test. Un membre suggère que notre plan d'orientation soit mis en page, peut-être sous forme de triade. La CS peut prendre en charge ce dossier, la secrétaire enverra les documents requis à madame Martine Sénéchal.

## **8. AUTRES SUJETS**

### **8.1 CRDP**

C'est le conseil des commissaires qui doit prendre la décision, la présidente va préparer une résolution pour la prochaine réunion.

Madame Isabelle Bond quitte la réunion à 21h10.

### **8.2 COMMISSAIRE PARENT EHDA**

La présidente a demandé des renseignements à madame Guylaine Giguère. Madame Guylaine Giguère n'est pas encore sûre, la loi n'a pas encore été votée. La FCPQ a fourni les documents, la présidente suggère aux membres d'en prendre connaissance pour la prochaine réunion.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay doit aussi recevoir des informations de la CS de Montréal.

### **8.3 SCOLARISATION À LA MAISON**

Un membre veut savoir comment procéder pour scolariser son enfant à la maison. Selon elle, le niveau académique n'évolue pas, elle se questionne à savoir si, ça vaut la peine de l'inscrire au secondaire. Selon la LIP, tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école jusqu'à l'âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité. La CS voit à installer des services adaptés au secondaire et voit à fournir un plan de transition pour le secondaire, pour répondre aux besoins de l'enfant.

### **8.4 DEMANDE DE SERVICE LORS D'UNE HOSPITALISATION**

Lors d'une hospitalisation, l'enseignant affilié à l'hôpital doit communiquer avec l'enseignant de l'enfant afin d'établir un plan de travail pour poursuivre le programme pédagogique suivi en classe.

### **8.5 BILAN DE L'ANNÉE**

La présidente veut avoir un bilan de sa première année à la présidence. Les membres sont satisfaits, les commentaires sont positifs. L'an passé chacun était dans sa bulle mais, cette année ils voient un ralliement, une évolution et des bases solides. Ils remarquent que le comité a trouvé un certain équilibre et que les membres se complètent bien.

Un membre est en désaccord avec les canaux de communication, cela nuit à la collaboration et les échanges dans certains dossiers notamment sur la veille technologique.

En 2014-2015, certains postes seront à combler, la présidente demande aux parents de réfléchir, quels sont leurs intérêts et comment voient-ils leurs rôles pour l'année prochaine? Elle avise les parents que le mandat de 2 ans ne sera pas en place pour 2014-2015.

Monsieur François Giasson étant au comité depuis plusieurs années, la présidente le mandate pour faire une recherche sur nos bons coups et nos réalisations.

## **8.6 CONFÉRENCE**

Monsieur François Giasson a fourni aux membres les suggestions de conférences de madame Paule Levesque. Les membres doivent choisir 2 conférences et lui envoyer leurs choix.

## **9. RAPPORTS**

### **9.1 PRÉSIDENTE**

Rien à ajouter.

### **9.2 DIRECTION GÉNÉRALE**

Deux classes de troubles de comportement de l'ESLE sont transférées vers l'Horizon pour mieux servir cette clientèle. Comme il n'y a pas de local d'apaisement à l'école des Petits-Cheminots, la classe CLIP est transférée à la Rose-des-Vents. La CSDN fait l'analyse des services offerts pour les élèves en comorbidité, les réflexions sont faites avec les équipes écoles. Les TSA au primaire, la CS fait des analyses dans la perspective de mieux répondre aux besoins et de mieux aménager les ressources.

### **9.3 TRÉSORIER**

Aucun sujet.

### **9.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 17 mars 2014. La collaboration avec la CSDN n'est pas facile, il est difficile de trouver un terrain d'entente pour avoir un bon climat avec la CSDN. Plusieurs résolutions prises par le CP n'ont pas été acceptées par la CSDN.

### **9.5 REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Louis Bernier, école du Grand-Fleuve, lors du conseil d'établissement la direction a demandé à voir le plan d'action. La même demande a été faite à monsieur Freddy Ntako de l'école St-Joseph.

## **10. CORRESPONDANCE**

Madame Nadia Tremblay propose un lien Internet, la secrétaire va l'envoyer aux membres.

## **11. PROCHAINE RÉUNION**

Date de la prochaine réunion 5 mai 2014. La présidente suggère d'ajouter une rencontre pour peaufiner certains dossiers. La date sera choisie lors de la prochaine réunion.

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présidente propose la levée de la séance, il est 22h05.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.